

**Réflexions et commentaires personnels de Marc-Antoine MARTIN sur la 21<sup>ème</sup> Conférence des Parties sur les changements climatiques du 30 novembre au 12 décembre 2015**

**Résumé**

*C'est en qualité d'observateur que j'ai participé à la COP 21. Je me suis concentré sur quelques aspects relatifs à l'adaptation en rapport avec mes activités d'administrateur du Fonds d'Adaptation, de l'Académie de l'Eau et de l'Agence Française de Développement: enjeux, pertes et préjudices, prix du carbone et mécanisme de développement propre, coûts et financements, aspect sectoriel eau, liens entre climat et égalité des genres, démographie, francophonie.*

*La COP21 est un succès de la diplomatie française reconnu dans le monde entier. « L'Equipe France » a été particulièrement présente et visible. La signature de l'Accord par 195 parties du monde des pays développés et en développement témoigne d'une réelle prise de conscience à haut niveau politique des enjeux du réchauffement climatique. Elle constitue un gage pour la mise en place de politiques publiques et privées décarbonées et de développement durable pour les prochaines années alors que nous ne sommes pas sur la « trajectoire des + 2°C » à la fin du siècle. Cette COP a aussi été un moment fort de mobilisations de représentants de la société civile avec des propositions de solutions venant des entreprises, des collectivités locales, des ONG.*

*Parce que les changements attendus et les transitions recherchées requièrent la participation de tous les acteurs de nos sociétés, la poursuite de démarches rigoureuses et scientifiques comme les diagnostics, les recherches, les innovations, le pilotage, le suivi et le contrôle des évolutions en lien avec climat, devrait rester cardinale, pour créer la confiance citoyenne, avec l'appui de médias bien informés, et pour inspirer les politiques.*

*Même si des progrès ont été faits dans la définition de l'adaptation et de ses liens avec le développement durable pour les pays en développement, il reste encore beaucoup à faire sur le plan du concept et de ses limites comme de la prise en compte de l'adaptation dans les politiques publiques dans tous les secteurs économiques et sociaux.*

*« Ceux qui ont le privilège de savoir ont le devoir d'agir » - A. Einstein*

**Plan du CR**

1. Commentaires généraux sur les dispositions prévues dans l'Accord de Paris
2. Enjeux relatifs au thème de l'adaptation
3. Pertes et préjudices (*loss and damage*)
4. Prix du carbone et du mécanisme de développement propre
5. Coûts et financements de l'adaptation dans les pays en développement
6. Eau douce et adaptation
7. Remarques et réflexions complémentaires

Annexes

Rappels de quelques définitions et notions relatives à l'adaptation / rapport du GIEC 2014/AR5